



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF)

PIREDD MAI-NDOMBE

RAPPORT SEMESTRIEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+

1^{er} JANVIER – 30 JUIN 2018

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+: Projet Intégré REDD+ du Mai-Ndombe</p> <p>Réf. du Programme : N°03/IDA/PIREDD-MND/UC-PIF/MEDD/EPM/BAK/2017/SC</p>	<p>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</p> <p><u>Province : Mai-Ndombe</u>Province du Mai-Ndombe</p> <hr/> <p><u>District(s): Mai-Ndombe et Plateau</u>Secteur/Thème(s) : Programme Intégré (AN1)</p>
<p>Organisations participantes</p> <p><u>Banque Mondiale</u></p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Unité de coordination du programme pour l'investissement forestier (UC-PIF) : en charge de la mise en œuvre du programme pour le compte du gouvernement congolais tel que stipulé dans l'accord de don signé avec la Banque mondiale</p> <p>Consortium FRMi/WWC : Maître d'Ouvrage Délégué sélectionné par l'UC-PIF</p>
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Fonds : 30.0M Contribution du Fonds : 20 millions de \$ (phase 1) + 10 millions de \$ (phase 2) * Contribution de(s) agence(s) : 0 * Contribution du Gouvernement : 0 * Autres Contributions : 0 <p>TOTAL: 20 millions de \$</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Autre : 14.2M (FIP) et 4.0M (GEF)</u> 	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): <u>5 ans ; Phase 1 = 3 ans, Phase 2 = 2 ans + 60 mois</u></p> <p>Date de démarrage : 18/05/2018</p> <p>Date de clôture actuelle : 31/12/2022</p>

▪ **TOTAL (USD) : 48.2M**

Soumis par:

Nom : Laurent Valièrgue, sur proposition du
Coordonnateur du PIF

Titre : Chargé de Projet

Organisation participante : Banque Mondiale

Adresse e-mail : lvalièrgue@worldbank.org

Acronymes

CAFI	Initiative pour la forêt d'Afrique centrale
FONAREDD	Fonds national REDD
PIF	Programme pour l'investissement forestier
PIREDD	Programme intégré REDD
PPM	Plan de passation des marchés
PSREDD	Programme sectoriel REDD
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UC-PIF	Unité de Coordination du Programme pour l'investissement forestier

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte et vise à stabiliser le couvert forestier à 63,5% du territoire national à l'horizon 2030. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+.

En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. La Banque Mondiale a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Mai Ndombe » (PIREDD-MAI NDOMBE) pour 30 millions \$ sur 5 ans dont une première tranche de 20 000 000 \$ et une deuxième tranche conditionnelle sur base d'une évaluation indépendante satisfaisante en 2019, de 10 000 000 \$.

Le PIREDD-MAI NDOMBE est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans la province du Mai Ndombe. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles

Le PIREDD Mai-Ndombe ayant été mis en vigueur le 18 mai 2018, ce premier rapport semestriel d'activités ne couvre donc qu'un mois et demi d'activités du démarrage initial du Projet.

~~La République Démocratique du Congo est parmi les premiers pays à avoir terminé sa phase de préparation à la REDD+ et de ce fait à être entrée dans la deuxième phase dite de l'investissement. Cette phase se caractérise par la mise en œuvre de Programmes Sectoriels REDD+ (PSREDD) et de Programmes Intégrés REDD+ (PIREDD).~~

~~En 2016, l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Central African Forest Initiative, CAFI) s'est engagée à supporter le plan d'investissement REDD+ de la RDC à hauteur de 200 millions de dollars. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la RDC, au travers du Fonds National REDD+ (FONAREDD) a sélectionné des partenaires de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'un ensemble de PSREDD et de PIREDD.~~

~~Le PIREDD Mai Ndombe est l'un des Programmes Intégrés financés par ce biais avec la Banque mondiale comme partenaire de mise en œuvre.~~

~~Le PIREDD Mai Ndombe ayant été mis en vigueur le 18 mai 2018, ce premier rapport semestriel d'activités ne couvre donc qu'un mois et demi d'activité.~~

2. PRESENTATION DES REALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU PROGRAMME AU COURS DE LA PERIODE CONSIDEREE.

~~1. Progrès accomplis par le programme par rapport aux effets/résultats prévus dans le Plan d'Investissement, vis à vis du ou des indicateur(s) pertinent(s) référés dans ces documents, ainsi qu'en référence aux indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI :~~

• **Le PIREDD Mai-Ndombe a démarré ses activités le 1^{er} juin 2018 par la prise de fonction du Chef de Projet, de son Adjoint et du Logisticien ;**

• **Durant la période considérée par ce rapport, seules des réunions de cadrage avec l'UC-PIF, en charge de mise en œuvre du PIREDD Mai-Ndombe pour le compte de la Banque mondiale ont vu le jour. Elles ont essentiellement porté sur la préparation du « Programme de Travail et Budget Annuel » (PTBA) et du « Plan de Passation des Marchés » (PPM) 2018. Une mission sur Nioki a aussi été organisée pour préparer l'installation du programme**

~~2. Résultats immédiats obtenus pendant la période considérée :~~

~~• **RAS**~~

4- 2.1. Retard dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les bonnes pratiques :

• **Le démarrage du projet a connu un retard lié à la difficulté d'obtenir l'avis juridique nécessaire à la mise en vigueur en confirmant la validité des termes de l'accord de don signé entre le ministre des finances et la Banque mondiale. En RDC, cet avis juridique nécessite en amont l'obtention d'une ordonnance présidentielle toujours très difficile à obtenir. En revanche, des actions entreprises en parallèle ont permis de compenser ce retard. Elles ont notamment permis de recruter l'Agence locale d'Exécution en charge de la mise en œuvre du PIREDD Mai Ndombe avec la signature du contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée le jour de la mise en vigueur du don, soit le 16 mai 2018.**

~~0. Analyse actualisée des risques :~~

~~• RAS~~

~~0. Données quantitatives sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets, et résultats (sous forme du tableau de cadre de résultats):~~

~~• RAS~~

~~0. Analyse des Jalons dont le programme est responsable et analyser les opportunités/risques de leur atteinte :~~

~~• RAS~~

3. LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME

9. Le PIREDD est mis en place à travers deux organes à savoir : le comité de pilotage au niveau national et le comité de pilotage au niveau provincial. Pour la période considérée, il s'est tenu à la date du 12 au 13 juillet un comité de pilotage au niveau provincial présidé par le Gouverneur de la province.

~~—Dates des réunions des organes de gouvernance du programme :~~

~~• RAS~~

~~5. Rapports de comités techniques, plateformes et/ou de pilotage du programme, ainsi que les listes de participants :~~

~~• RAS~~

10.4. LES ELEMENTS FINANCIERS ET DE GESTION :

~~1. Mention et description des révisions budgétaires et de leur approbation par les Comités de pilotage du Programme :4.1. Révisions Budgétaires~~

~~6.2. Aucune révision budgétaire pour la période.~~

~~• **PTBA et PPM 2018 (sur 7 mois) en préparation**~~

~~7. Etats des engagements³ et des dépenses par activité et rubrique tel qu'approuvées dans le Plan de travail du programme par le COPIL en début d'année et non pas révisé :~~

~~• RAS~~

~~9. Réallocation des ressources si nécessaire, au delà des niveaux de réallocation autorisés par les procédures propres des agences :~~

~~• RAS~~

~~11. Rapports d'audit du programme :~~

~~• RAS~~

~~13.3. 4.2. Etats de mise en place des structures de gestion des programmes :~~

~~• **Contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée signé le 18 mai 2018 entre l'UC-PIF agissant pour le compte du gouvernement congolais et le consortium FRMi/WWC**~~

~~• **Personnel du consortium mis**~~

N°	Date	Titre	Nom
1	01/06/2018	Chef de Projet	Philippe MORTIER
2	01/06/2018	Chef de Projet Adjoint	Albert MPETI
3	01/06/2018	Logisticien	John SCHELLENBERG

³ Il est essentiel d'inclure les engagements (contrats signés mais non décaissés) de manière à ce que le budget disponible tienne compte de ces engagements.

- **Mobilisation du Budget / Contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée**

- Demande d'avance de fonds (lettre n°03/IDA/PIREDD-MND/UC-PIF/MEDD/EPM/BAK/2017/SC) le 26/06/2018 pour un montant de 899 699 USD***
- Mise en œuvre Contrat - Services de Consultant pour la Maitrise d'Ouvrage Déléguée du PIREDD MAI NDOMBE » - Rémunération du MOD le 29/06/2018 pour un montant de 252 490,90 USD***

~~14.4.~~ ~~4.3.~~ Documents permettant d'apprécier les problèmes et solutions liés à la mise en œuvre financière, logistique, opérationnelle et de gestion du programme :

- ***Manuel de procédures administratives, comptables et financières***
- ***Manuel de procédures de passations des marchés***
- ***Manuel de procédures « opérateurs maître d'ouvrage délégué (MOD) ».***

~~11.5.~~ **LES ELEMENTS PERMETTANT DE SUIVRE LES ASPECTS TECHNIQUES EN PARTICULIER :**

~~14.~~ Instruments méthodologiques : guides, formulaires, statuts, fiches techniques... (inclure en annexe ou un lien) :

- ~~RAS~~

~~14.~~ Rapports de suivi évaluation et d'impact socio-environnemental

- ~~RAS~~

~~14.~~ Produits de capitalisation et de communication

- ~~RAS~~

~~RAS~~

~~12.6.~~ **ELEMENTS DE COMMUNICATION ET DE FORMATION**

~~15.5.~~ ~~6.1.~~ Produits de communication, liste d'interventions dans les médias, ateliers de sensibilisation et consultation (avec leur liste de participants et le matériel utilisé, rapports si disponibles) :

- ***Plaquette de Présentation du PIREDD Maï-Ndombe ;***
- ***Poster pour présentation au COPIL du 13/07/2018 ;***
- ***Carte de la province du Maï-Ndombe.***

~~15.~~ Conférences et manifestations internationales auxquelles le programme et en particulier les partenaires nationaux ont pris part :

- ~~RAS~~

~~15.~~ Lister les formations organisées, financées ou les participations à des formations soutenues par le programme :

- ~~RAS~~

~~13.7.~~ **SYNTHESE DES ACTIVITES**

Activités réalisées	R. attendus	R. atteints	Degré de réalisation en % avec un résumé de l'activité	Observations/Recommandations

Démarrage du projet avec l'installation du chef de projet et son adjoint. Préparation et réunion de cadrage avec l'UC-PIF et le FONAREDD.

14.8. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DES RESULTATS

Objectifs spécifiques du Fonds auquel le programme va contribuer						
Impact attendu tel que décrit dans le cadre de résultat du Plan d'Investissement 2015 - 2020	Indicateurs	Situations de référence et cibles finales	Moyens de vérification	Hypothèses et conditions critiques	Cible	Réalisé 2018
Impact 1 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts, et augmentation de l'absorption par les puits dans le secteur forestier						
Emissions réduites et absorptions augmentées	tCO2 (net)	Source : Programme de Réduction des Emissions du Maï-Ndombe (mai, 2016) 0 - 27.7 million	Monitoring annuel réalisé par la DIAF soutenu par le programme sectoriel SNSF	Le Programme de Réduction des Emissions du Maï-Ndombe est présenté en annexe 2b. Sa version finale sera disponible en novembre 2016, aussi les chiffres proposés sont susceptibles d'être nuancés à la marge Déc. 2018 (Jalon Lettre d'intention) : 5.2 M Déc. 2019 (après 3 ans) : 9.8 M Déc. 2021 (à la clôture du projet) : 27.7 M		
Impact 2 : Co-bénéfices de développement						
Personnes avec des moyens d'existence meilleurs du fait du projet (revenus monétaires ou bénéfices en nature)	Nombre	0 - 150 000	Equipes de suivi & évaluation de l'ALE et de l'UC-PIF	Déc. 2018 (Jalon Lettre d'intention) : 40 000 Déc. 2019 (après 3 ans) : 100 000 Déc. 2021 (à la clôture du projet) : 150 000		
	dont femmes	0 - 75 000		Déc. 2018 (Jalon Lettre d'intention) : 20 000 Déc. 2019 (après 3 ans) : 50 000 Déc. 2021 (à la clôture du projet) : 75 000		
	dont PA	0 - 15 000		Déc. 2018 (Jalon Lettre d'intention) : 4 000 Déc. 2019 (après 3 ans) : 10 000 Déc. 2021 (à la clôture du projet) : 15 000		

15.9. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs	Unité	Réalisation semestre 1
Nbre d'activités prévues (a)	Nbre	RAS

Nbre d'activités réalisées (b)	Nbre	RAS
Taux d'exécution physique d'activités ou Temps moyen pour exécution des activités (c) = (a)/(B)*100	Taux	NA
Budget prévu (Semestre1) (d)	Montant en \$	Non encore fixé
Budget consommé (Semestre 1) (e)	Montant en \$	0
Taux d'exécution financière semestriel (Taux de décaissement semestriel) (f) = (d)/(e) *100	Taux	NA
Budget global du projet (g)	Montant	16 973 797 USD
Taux d'exécution financière global (h) = (e)/(g) *100	Taux	NA
Nbre de réunions de COPIL prévu (j)	Nbre	0
Nbre de réunions de COPIL organisé (k)	Nbre	0
Taux d'exécution des réunions du COPIL (l) = (j)/(k)*100	Taux	NA

16.10. SUIVI DES MESURES DE SAUVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS

- RAS

17.11. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

- RAS

18.12. LEÇONS APPRISES ET OPPORTUNITES

- RAS

19.13. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- *Phase de Démarrage du Projet : pas de recommandations à ce stade*

20.14. PERSPECTIVES D'AVENIR (ACTIVITES MAJEURS RESTANT A REALISER D'ICI FIN DE L'ANNEE)

- *Mise en place des activités et de la base Opérationnelle du PIREDD-MND*
- *Finalisation et mise en œuvre du « Programme de Travail et Budget Annuel » (PTBA) et du « Plan de Passation des Marchés » (PPM) 2018*
- *Elaboration du PTBA et du PPM 2019*
- *Organisation d'un atelier de lancement et démarrage des activités.*

21.15. ANNEXES

- RAS

22.16. LISTE DES TABLEAUX

- RAS